



Demission suit à un harcèlement moral

Par **ridou**, le **17/04/2008** à **19:50**

Bonjour, rnrnJ'ai subi un harcèlement moral par ma responsable, humiliations, rabaissement, différence de traitement, impossibilité d'évolution ... la situation devenant insupportable et étant sous anti depresseurs, j'ai été en arrêt maladie pour état dépressif 2 fois. la situation ne s'améliorant pas j'ai cherché un nouvel emploi, j'ai par chance et après beaucoup de temps eu l'opportunité d'intégrer une nouvelle société. J'ai donc donné ma démission. Aujourd'hui, je trouve inacceptable tout le mal et les souffrances subies et je voudrais demandé réparation. Que dois-je faire? Merci